



D.2019.07.03.8.1

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 03 Juillet 2019

8. GESTION DU PATRIMOINE

8.1 – PARC BUS- Désaffectation de matériel pour l'année 2019 et déclassement du domaine public

L'an deux mille dix-neuf, le trois juillet à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOULAT Michel		X (M. Briand jusqu'au point 9.4)	X (a/c du point 10)
BRIAND Sacha	X	X (M. Chollet a/c du point 10)	
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X (du point 1.1 au point 4.12 et du point 9.1 au point 9.4)	X (M. Grass a/c du point 5.1 jusqu'au point 8.9 et a/c du point 10)	
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
AREVALO Henri	X	X (M. André a/c du point 1)	
LAFON Arnaud			X
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline		X (M. Suaud)	
SUAUD Thierry	X		

Dans le cadre de la gestion du parc bus et dans une perspective d'optimisation de ce parc, le SMTC envisage de réformer 34 autobus au cours de l'année 2019.

En effet, l'ensemble de ces véhicules, considérés comme des biens mobiliers, sont affectés à l'exercice d'une activité de service public de transport. Il s'avère donc nécessaire, selon les dispositions de l'article L. 2141-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, de constater dans un premier temps leur désaffectation matérielle, et dans un second temps, de prononcer leur déclassement du domaine public du SMTC.

Les 34 véhicules seront :

- soit mis à disposition de l'EPIC Tisséo pour récupération de pièces puis repris par un démolisseur ;
- soit cédés à l'Euro symbolique à des associations ou des organismes publics, sous réserve d'une délibération du Comité Syndical ;
- soit cédés aux prestataires de services de l'EPIC Tisséo, titulaires des marchés de desserte en sous-traitance ;
- soit cédés aux enchères auprès d'organismes publics ou privés.

La liste détaillée des véhicules et de leurs caractéristiques est jointe en annexe.

Il est donc proposé d'autoriser le Président du SMTC, par décision, à constater la désaffectation des 34 véhicules listés dans l'annexe ci-jointe et à prononcer leur déclassement du domaine public du SMTC.

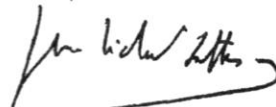
Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants

ARTICLE 1 : AUTORISE le Président du SMTC, par décision, à constater la désaffectation de 34 véhicules du parc bus, et à prononcer leur déclassement.

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que
dessus,
Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES

Liste des 34 bus réformés en 2019

	N° BUS	N° d'immat.	N° série	Modèle	MARQUE
1	0201	91-AYG-31	VJ1PS09B500300079	GX317	HEULIEZ BUS
2	0202	AF-286-PV	VJ1PS09B500300087	GX317	HEULIEZ BUS
3	0203	AM-728-JJ	VJ1PS09B500300088	GX317	HEULIEZ BUS
4	0204	AQ-729-TC	VJ1PS09B500300089	GX317	HEULIEZ BUS
5	0205	BF-852-QB	VJ1PS09B500300090	GX317	HEULIEZ BUS
6	0206	AV-127-LX	VJ1PS09B500300091	GX317	HEULIEZ BUS
7	0207	AW-331-YX	VJ1PS09B500300092	GX317	HEULIEZ BUS
8	0208	AH-507-FD	VJ1PS09B500300093	GX317	HEULIEZ BUS
9	0209	AW-291-YX	VJ1PS09B500300094	GX317	HEULIEZ BUS
10	0210	AH-428-FD	VJ1PS09B500300095	GX317	HEULIEZ BUS
11	0321	481-BAD-31	VJ1PS09B500300178	GX317	HEULIEZ BUS
12	0322	476-BAD-31	VJ1PS09B500300179	GX317	HEULIEZ BUS
13	0323	EM-358-VG	VJ1PS09B500300180	GX317	HEULIEZ BUS
14	0324	470-BAD-31	VJ1PS09B500300181	GX317	HEULIEZ BUS
15	0325	469-BAD-31	VJ1PS09B500300182	GX317	HEULIEZ BUS
16	0326	466-BAD-31	VJ1PS09B500300183	GX317	HEULIEZ BUS
17	0329	450-BAD-31	VJ1PS09B500300186	GX317	HEULIEZ BUS
18	0330	445-BAD-31	VJ1PS09B500300187	GX317	HEULIEZ BUS
19	0331	413-BAD-31	VJ1PS09B500300188	GX317	HEULIEZ BUS
20	0332	407-BAD-31	VJ1PS09B500300189	GX317	HEULIEZ BUS
21	0333	404-BAD-31	VJ1PS09B500300190	GX317	HEULIEZ BUS
22	0334	402-BAD-31	VJ1PS09B500300191	GX317	HEULIEZ BUS
23	0336	398-BAD-31	VJ1PS09B500300193	GX317	HEULIEZ BUS
24	0337	396-BAD-31	VJ1PS09B500300194	GX317	HEULIEZ BUS
25	0338	395-BAD-31	VJ1PS09B500300195	GX317	HEULIEZ BUS
26	0340	392-BAD-31	VJ1PS09B500300197	GX317	HEULIEZ BUS
27	0341	58-BBF-31	VJ1PS09B500300198	GX317	HEULIEZ BUS
28	0353	102-BBR-31	VJ1PS09B500300244	GX317	HEULIEZ BUS
29	0355	94-BBR-31	VJ1PS09B500300246	GX317	HEULIEZ BUS
30	0356	417-BCV-31	VJ1PS09B500300270	GX317	HEULIEZ BUS
31	0357	432-BCV-31	VJ1PS09B500300271	GX317	HEULIEZ BUS
32	0358	435-BCV-31	VJ1PS09B500300272	GX317	HEULIEZ BUS
33	0359	447-BCV-31	VJ1PS09B500300273	GX317	HEULIEZ BUS
34	0360	451-BCV-31	VJ1PS09B500300274	GX317	HEULIEZ BUS